Bonsoir,

Il y a un an des travaux de décontamination ont débuté sur les terrains Dickson. Nous avons alors appris qu'un entrepreneur voulait installer à cet endroit une plateforme multimodale de transbordement de marchandises. Puis, nous avons découvert que cette fameuse plateforme faisait partie d'un autre projet, beaucoup plus vaste, celui d'une Cité de la Logistique qui s'étendrait de la gare de triage du Canadien National jusqu'à l'autoroute 25. De plus, autre découverte, la Ville de Montréal et le Ministère des Transports du Québec entendaient prolonger l'avenue Souligny et le boulevard l'Assomption jusqu'à la rue Notre-Dame. On voulait ainsi décloisonner le secteur, le rendre propice à de nouveaux développements industriels et offrir de nouveaux accès au port. Nous nous sommes alors demandés pourquoi d'aussi importants changements pouvaient passer sous le radar, sans que la population locale ne puisse s'exprimer à leur sujet. C'est alors que nous avons commencé à réclamer une consultation publique. Et comme notre demande ne trouvait pas de réponse favorable, nous avons entamé la démarche en droit d'initiative qui nous a emmenés jusqu'ici ce soir.

Il y a bien eu depuis lors d'autres consultations : celle du 28 janvier qui portait sur la Cité de la logistique et celle du 23 mars qui s'attardait sur le PIIA, c'est-à-dire un plan d'implantation et d'intégration architectural. Notre consultation est différente : elle veut poser la question de la pertinence même de ce projet, c'est-à-dire, tout simplement, est-ce que ça a du bon sens, non pas seulement comme projet de développement économique, mais pour l'ensemble de la communauté? Qu'est-ce que l'avènement de la Cité de la

logistique peut nous apporter de bon et de beau? Dans les conditions actuelles, peut-on poursuivre le développement industrialo-portuaire et si oui comment en faire un projet structurant pour la communauté? Si on se fie au site web du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, c'est d'ailleurs la première question à se poser pour l'évaluation de quelque projet que ce soit : *est-ce que celui-ci démontre sa pertinence et son apport réel au patrimoine collectif et à la vitalité de la municipalité*? Au cœur de notre démarche se trouve donc l'idée d'une planification de développement viable pour la collectivité. En cette année du 375ième anniversaire de Montréal, rappelons que la ceinture sud de l'arrondissement a connu d'importants traumatismes lors des cinquante dernières années. Qu'on pense à la destruction des habitations sur la rue Notre-Dame. La rue Sainte-Catherine souffre d'ailleurs encore de la disparition des ces milliers de résidents. La construction du pont-tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine a fait disparaître des quartiers entiers. Au lieu de réparer ces erreurs du passé, nous croyons que le projet de la Cité de la logistique, dans l'état actuel des choses, prend appui sur ces erreurs, les perpétue en quelque sorte, en laissant de côté une nouvelle fois les citoyens. Jusqu'à présent, l'arrondissement et les promoteurs du projet n'en ont que pour les mesures d'atténuation des nuisances. Comme si la construction d'un mur antibruit, la détermination d'une zone de 150 ou de 300 mètres aux abords des résidences et la plantation d'une rangée d'arbres le long d'une clôture frost constituaient ce qu'il y a de mieux en matière d'aménagement du territoire. D'ailleurs si on continue à restreindre le débat qu'aux seules mesures de mitigation des nuisances, nous allons finir par croire que c'est nous qui nuisons à l'établissement de la Cité de la logistique plus qu'autre chose. Quant à nous, l'esprit de notre démarche tient en ces quelques mots : donnons-nous le

temps, même s'il semble manquer, de réfléchir à un aménagement viable, durable et profitable pour nous et notre arrondissement. Faisons bien les choses.

Pour terminer, dans le but de réfléchir ensemble à la question, nous avons tenu des conférences au Café Chez Nicolas. Un des conférenciers, Alexandre Lambert, nous a rappelé l'importance du port pour la région métropolitaine. Si Montréal est une ville portuaire, nous ne croyons pas que l'aménagement actuel des lieux reflète au mieux cet état des choses. L'espace portuaire s'est refermé sur lui-même, il n'y a plus de lien, autre que celui des nuisances, qui unit le port et nos quartiers. En ces temps de stratégie maritime, d'implantation de zones industrialo-portuaires, nous espérons que nos demandes, c'est-à-dire un aménagement des lieux, respectueux de la population et de ses besoins, soient au cœur des préoccupations des décideurs. Comme citoyens et citoyennes de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, nous assumons depuis longtemps qu'il y a un port, celui-ci, par contre, devrait commencer à envisager qu'il y a des quartiers et un arrondissement derrière lui.

Merci beaucoup, bonne soirée.

Luc Gallant pour le groupe Mobilisation 6600